



Label Impact et Héritage Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ Valenciennes Métropole





Présentation



Contexte

Dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™, Valenciennes Métropole, en tant que territoire hôte, met en place un programme Impact et Héritage.

Elle développe ainsi des projets, en lien avec la Coupe du Monde, qui ont pour objectif un impact positif pour le territoire et le legs d'un héritage tangible. Les actions mises en place portent sur des thématiques telles que **la cohésion sociale** (santé, mixité, citoyenneté), **l'écologie urbaine et le développement durable** (gestion et tri des déchets, réemploi, mobilité durable...), ou **la culture** (sensibilisation à l'art, accès pour tous à la culture).

Dans la continuité, elle a décidé de mettre en valeur les actions engagées sur les mêmes thématiques et portées par l'ensemble des act.eur.rice.s du territoire, à travers la création d'un label spécifique :

Le Label « Impact et Héritage Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ / Valenciennes Métropole »





Qui peut obtenir ce label ?



Qui peut obtenir ce label ?

Toute entité agissant sur le territoire du Pôle Métropolitain du Hainaut Cambrésis et ayant mis en place ou souhaitant mettre en place une action ou plusieurs actions répondant au cahier des charges, peut prétendre à l'obtention ce label, pour une ou plusieurs de ses actions.

Ce n'est pas l'entité porteuse de l'action qui est labellisée mais l'action de manière individuelle.

NB : L'octroi de ce label est à la seule appréciation de Valenciennes Métropole.





Comment obtenir ce label ?



Comment obtenir ce label ?

Le Cahier des Charges

Les actions candidates devront impérativement :

▶ **Etre mises (ou avoir été mises) en œuvre entre septembre 2018 et septembre 2019**

▶ **Répondre à une ou plusieurs des thématiques suivantes :**

1/ La Mixité : Egalité Femmes / Hommes

2/ Le Sport-Santé ou « Manger-Bouger »

3/ Le Sport pour tous : Lutte contre les discriminations et utilisation du sport comme facteur de rassemblement (Ex : Quartiers politiques de la ville / Communes rurales ; personnes valides / personnes en situation de handicap etc)





Comment obtenir ce label ?

4/ La Culture pour tous : Sensibilisation à l'art pour des publics éloignés, mémoire collective etc

5/ Le Développement Durable : Sensibilisation au tri des déchets, réemploi et 2nde vie des produits, conservation de la biodiversité etc

6/ La Mobilité Durable : Sensibilisation à la mobilité douce

- ▼ **Avoir un lien plus ou moins direct avec la tenue de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™.**





Comment obtenir ce label ?

Les modalités de candidature :

Cf fiche de candidature

En cas d'obtention du label, l'entité portant l'action s'engage à respecter les conditions d'utilisation du logo associé (qui seront précisées lorsque le logo sera transmis).





A quoi sert ce label ?



A quoi sert ce label ?

A valoriser les actions de l'ensemble des act.eur.rice.s du territoire qui sont engagées sur des thématiques sociales et environnementales, en lien avec la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ ; à travers un logo unique et une communication spécifique sur le site web de l'agglomération.

Pour le porteur ou la porteuse du projet labellisé : A pouvoir communiquer sur la dimension « Héritage » de son projet à un large public à travers la pose du logo du label sur l'ensemble des supports de communication de son action ; et à être informé de manière privilégiée de l'ensemble des actualités liées à la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™.

Le petit plus : Toutes les actions ayant obtenu ce label sont automatiquement candidates pour « **Les Trophées Impact et Héritage** ».

NB : Ce label n'entraîne pas l'octroi de subvention particulière





Les Trophées Impact et Héritage



Les Trophées Impact et Héritage

Ces trophées récompenseront les actions labellisées considérées comme les plus remarquables et impactantes.

Les différents trophées sont :

Le Trophée « Développement Durable »

Le Trophée « Mobilité Durable »

Le Trophée « Vivre Ensemble »

Le Trophée « Manger-Bouger »

Le Trophée « Sport pour tous »

Le Trophée « Culture pour tous »

La remise de ces trophées aura lieu sur le Village Animations de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ (Place d'Armes de Valenciennes) en juin 2019.





Date limite d'envoi de la candidature : 20/04/2019

Elodie Foucault

Chargée de mission Impact et Héritage Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™

Tél: 03 27 09 61 39 Portable : 06 49 79 53 91

efoucault@valenciennes-metropole.fr